

Allergie cutanée à un médicament : ce que je dois savoir

Le site du Docteur Philippe CREUSVAUX

Adresse du site : www.docvadis.fr/philippe.creusvaux



Validé par

le Comité Scientifique Dermatologie - vénérologie

Ces allergies sont surtout des manifestations cutanées en réaction à la prise de médicaments. On les appelle des toxidermies. Elles doivent être évaluées sur le plan médical pour une prise en charge adaptée.

A quoi correspondent ces lésions de la peau ?

Les toxidermies correspondent à des effets indésirables au niveau de la peau et des muqueuses suite à la prise de médicaments et ce, quel que soit le mode d'administration de ces médicaments : voie orale, injectable, etc.

Ces effets se traduisent, dans un premier temps, par des éruptions (plaques rouges) ou une urticaire qui correspond à de grandes plaques rouges qui démangent. Dans les deux cas, il s'agit de manifestations cutanées d'origine allergique.

En règle générale, une éruption (plaque rouge) survient entre 4 et 14 jours après la prise du médicament, au début du traitement, et ce, au niveau du tronc ou à la racine des membres. Cette éruption peut s'étendre, voire s'accompagner d'une fièvre modérée. La durée habituelle est d'au moins d'une semaine.

L'urticaire correspond à des plaques rouges avec un certain relief ("gonflées") qui surviennent quelques minutes à quelques heures après la prise du médicament.

Y a-t-il des formes graves ?

Vous pouvez être confronté(e) à une forme plus grave, 2 à 6 semaines après le début d'un traitement médicamenteux. Sont alors associés aux manifestations cutanées des insuffisances de fonctionnement de différents organes. Le foie, les poumons ou encore les reins peuvent être touchés. De la fièvre et des

démangeaisons sévères peuvent y être associées.

Elles surviennent plus souvent chez des personnes fragiles, immunodéprimées.

Ce type d'allergie est-il fréquent ?

Potentiellement, tout médicament peut provoquer de telles manifestations. On considère que les médicaments consommés quotidiennement, et donc d'usage courant, sont à l'origine de telles manifestations allergiques chez 1 à 3 % des personnes qui les utilisent. Ces réactions aiguës sont imprévisibles, bénignes et surviennent aux doses usuelles des médicaments concernés.

Quand y a-t-il urgence médicale ?

Dans certaines situations, ces réactions peuvent se traduire par un gonflement très rapide de tout le corps (œdème général) en raison d'un état de choc allergique (choc anaphylactique) qui nécessite une prise en charge médicale en urgence. Les signes de gravité sont évidents : éruptions sur plus des deux tiers du corps, fièvre supérieure à 38,5°C, altération de l'état général, décollements cutanés bulleux, présence de ganglions...

Devant de tels signes, une surveillance médicale et une hospitalisation sont nécessaires.

Y a-t-il des facteurs de risque de faire ce type d'allergie ?

Un certain nombre de facteurs de risque ont été identifiés : infections par des virus, infection par le VIH, mononucléose infectieuse. Par ailleurs, certaines maladies rhumatologiques comme le lupus ou un terrain allergique (atopique) sont des facteurs favorisants. Cependant, les raisons ne sont pas connues.

Quelle va être ma prise en charge ?

Il n'est pas toujours facile de mettre en évidence le médicament responsable de la toxidermie, surtout lorsque le patient en prend beaucoup ; Il faut interrompre tous les médicaments qui peuvent être responsables du déclenchement de la toxidermie.

Un bilan médical allergologique va permettre de faire le point.

C'est avant tout une enquête détaillée pour identifier le ou les médicaments potentiellement responsable(s) qui constitue la priorité.

Un éventuel bilan dermato-allergologique, avec des tests cutanés médicamenteux, peut être programmé si nécessaire au cours des 6 mois qui suivent vos manifestations.

Des examens sanguins (Numération Formule Sanguine, bilan hépatique) et urinaires (bandelette) peuvent vous être proposés.

Une déclaration par le professionnel de santé sera effectuée en cas d'accident grave auprès du centre régional de pharmacovigilance.

A l'issue de cette prise en charge, différentes informations et instructions peuvent vous être données.

Voici quelques conseils utiles : Éviter l'automédication. Avoir avec vous le double du courrier médical récapitulatif du type de toxidermie, des investigations faites, la liste des classes de médicaments interdits. Faire noter l'information sur votre carnet de santé. Porter toujours sur vous une carte d'allergie médicamenteuse. Penser à signaler votre hypersensibilité médicamenteuse aux professionnels de santé.